

Industries électriques et gazières (IEG)

La FNCCR et le cabinet de Maître Triclin signent un partenariat pour la publication d'une revue sur le droit du travail dans les IEG

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et le cabinet de Maître Triclin, avocat au barreau de Versailles et maître de conférences en droit social, officialisent un partenariat pour l'élaboration d'une revue juridique consacrée au droit du travail dans les entreprises relevant du régime des Industries électriques et gazières (IEG). Cette initiative vise à répondre au besoin croissant d'information claire, structurée et accessible pour les employeurs locaux du secteur.

Ce guide pratique, dont la publication est prévue en 2026, apportera un éclairage essentiel sur la réglementation sociale applicable aux entreprises locales de distribution (ELD). Fort d'une expertise de plus de trente ans dans le secteur des IEG, Maître Triclin assurera la rédaction de la revue, avec le soutien de son équipe et d'un comité technique composé de professionnels des ressources humaines issus des ELD. La FNCCR facilitera la mise en œuvre du projet, notamment en participant au comité technique et en assurant le lien avec ses adhérents ELD.

Ce partenariat éditorial constitue une avancée concrète pour mieux outiller les employeurs du secteur des IEG face à la complexité du droit du travail. Il marque une nouvelle étape dans l'engagement de la FNCCR en faveur de l'accompagnement juridique de ses adhérents, tout en valorisant l'expertise indépendante et reconnue du cabinet de Maître Triclin.

Cette ressource juridique offrira une lecture pédagogique, permettant aux acteurs du secteur de mieux comprendre les règles spécifiques qui s'imposent à eux. Outre sa valeur informative, ce projet renforcera également l'attractivité des formations portées par la FNCCR.

Contact presse : Jennifer PILON (01 40 62 16 53 / j.pilon@fnccr.asso.fr)

Contact technique : Edouard BOURDOT (07 78 49 70 72 / e.bourdot@fnccr.asso.fr)

La FNCCR en quelques mots :

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble près de 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale et dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

www.fnccr.fr